

Réunion du 26 juin 2017

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 78
Nombre de votants : 83

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Nadia BEAUSSART (suppléante de M. Hervé LAFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Jean-Simon LEBLANC, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Emmanuel HANON, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Jean-Bernard PRAT, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Michel JESER, Véronique REMY, Bruno CIOSE, Patrice LAURENT, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Philippe GAUDET (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Claire-Lise LAFOURCADE (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Catherine LEYGUES (pouvoir à Mme Marie-Luce MUSEL), Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Philippe ARRIAU.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 34 : EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2017 (PRISE EN COMPTE DES AVANCEMENTS DE GRADE ET PROMOTION INTERNE)

Rapporteur : M. Michel LABOURDETTE

Ce tableau est établi en fonction de la réglementation en vigueur en 2017.

Les modifications apportées au tableau des effectifs sont les suivantes :

Après réussite à un concours

- Création d'un poste d'auxiliaire de puéricultrice principal de 2^{ème} classe,
- Création d'un poste de puéricultrice de classe normale,
- Création d'un poste d'attaché territorial en prévision des résultats du concours interne d'attaché territorial.

Après avancement de grade

Filière administrative

- Transformation d'un poste d'attaché territorial en attaché principal,
- Transformation de deux postes de rédacteurs territoriaux en rédacteurs principaux de 2^{ème} classe (un suite à examen professionnel et un au choix),
- Transformation de deux postes de rédacteurs principaux de 2^{ème} classe en rédacteurs principaux de 1^{ère} classe (un avec l'examen et un au choix),
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif territorial en un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Filière technique

- Transformation d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe en un poste de technicien principal de 1^{ère} classe, suite à la réussite à un examen professionnel,
- Transformation de 7 postes d'agents de maîtrise territoriaux en agents de maîtrise principaux,
- Transformation de 24 postes d'adjoints techniques territoriaux en adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe, dont deux à temps non complet (11 avec l'examen professionnel et 13 au choix),
- Transformation de 18 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe en poste d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe.

Filière animation

- Transformation de 8 postes d'adjoints territoriaux d'animation en poste d'adjoints d'animation principaux de 2^{ème} classe (3 avec l'examen professionnel et 5 au choix).

Filière culturelle

- Transformation d'un poste de bibliothécaire en poste de bibliothécaire principal (création d'un nouveau grade par décret),
- Transformation d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe en un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe,
- Transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine en un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe,
- Transformation d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe.

Filière médico-sociale

- Transformation d'un poste d'éducateur de jeunes enfants en poste d'éducateur principal de jeunes enfants,
- Transformation d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe en un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe.

Promotion interne

Dans le cadre de la promotion interne, la collectivité doit créer par anticipation les emplois au tableau des effectifs. Pour cela, il est recommandé de créer :

- 1 poste d'attaché territorial,
- 1 poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- 5 postes d'agents de maîtrise territoriaux,
- 1 poste d'ingénieur territorial,
- 1 poste de technicien territorial.

La régularisation interviendra lors du prochain comité technique, lorsque les résultats des commissions administratives paritaires auront été publiés.

Eu égard aux développements précédents, le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'adopter** le tableau des effectifs comme suit :

1°) Filière administrative

- Administrateur.....	1
- Directeur	2
- Attaché principal.....	4
- Attaché.....	13
- Rédacteur Principal de 1ère classe	5
- Rédacteur Principal de 2ème classe.....	5
- Rédacteur	7
- Adjoint administratif principal 1ère classe	4
- Adjoint administratif principal 2ème classe.....	17
- Adjoint administratif territorial.....	15

2°) Filière technique

- Ingénieur en chef.....	2
- Ingénieur principal	3
- Ingénieur	7
- Technicien principal 1ère classe	12
- Technicien Principal 2ème classe.....	5
- Technicien.....	5
- Agent de maîtrise principal.....	17
- Agent de maîtrise	22
- Adjoint technique principal de 1ère classe	52
- Adjoint technique principal de 1ère classe TNC 20 h/s	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe	76
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 30 h/s.....	2
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 26 h/s.....	1
- Adjoint technique principal de 2ème classe TNC 3 h/s.....	1
- Adjoint technique territorial.....	60
- Adjoint technique territorial à TNC 30 h/s	1
- Adjoint technique territorial à TNC 25 h/s	1
- Adjoint technique territorial à TNC 24,5h/s.....	1

3°) Filière animation

- animateur	1
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe.....	9
- Adjoint territorial d'animation	10

4°) Filière culturelle

- Bibliothécaire principal.....	1
- Attaché de conservation du patrimoine	1
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1ère classe	2
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	3
- Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	1
- Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe.....	3
- Adjoint territorial du patrimoine	3

5°) Filière sanitaire et sociale

Emplois sociaux

- Assistant socio-éducatif principal 1

Emplois médico-sociaux

- Infirmier en soins généraux de classe normale
TNC 12h/ s 1

- Puéricultrice hors classe 1

- Puéricultrice de classe normale 1

- Psychologue de classe normale TNC 22h/mois..... 1

- Psychologue de classe normale TNC 24h/mois..... 1

- Educateur principal de jeunes enfants 6

- Educateur de jeunes enfants..... 2

- Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe 4

- Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe 21

- Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe
TNC 21h/s 1

6°) Détachement sur emploi fonctionnel

- Directeur général des services 1

- Directeur général adjoint des services..... 4

7°) Emploi non cité

- Collaborateur de cabinet..... 1

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 29/06/2017

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/06/2017